NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1. TYPE 1.2. CODE DU SITE 1.3. DATE DE COMPILATION 1.4. MISE A JOUR

B FR8201772 199512 200701

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Rhône-Alpes / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:

RESEAU DE ZONES HUMIDES DE L'ALBANAIS

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC: DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200204

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS: DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONN	ÉES DU CEI	NTRE				
LONGITUDE			LA	ATITUDE		
E 5 57 14			45	46 0		
W/E (Greenwich)						
2.2. SUPERFICIE	(HA):		2.3	3. LONGUEUR D	U SITE (KM):	
600,00						
2.4. ALTITUDE (M	M):					
MIN			MAX		MOYENNE	
272			653		399	
2.5. RÉGION ADM	MINISTRAT	IVE:				
CODE NUTS	NO	M DE LA R	ÉGION		% COUV	√ER1
FR717	Sav	oie				75
FR718	Hau	te-Savoie				25
2.6. RÉGION BIO	GÉOGRAPE	HĮQUE				
Alpine	Atlantique	Boreale	Continentale	Macaronesienne	Mediterranéenne	
\boxtimes	П		\boxtimes		П	

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
7210	40	A	С	В	A
6410	30	A	C	В	A
7230	20	A	C	В	A
91E0	3	В	C	В	В
6430	1	В	C	В	В
3140	1	В	C	В	В
7220	1	C	C	C	C
7140	1	В	C	В	В

3.1. - 1

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2 - 1

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM		POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente		Migratoir	e	Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1193	Bombina varies	gata P				С	С	В	C

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	DDE NOM POPULATIO			TION EVALUATION DU		DU SITE			
		Résidente		Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1131	Leuciscus souffia	P				С	С	В	С
1163	Cottus gobio	P				C	C	A	C

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	Résidente	POPULATION Migratoire			EVALUATION Conservation	DU SITE Isolement	Globale	
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1060 1044	Lycaena dispar Coenagrion mercuriale	P P				C	B B	B A	B B

Code du site:	FR8201772	NATURA 2000 Formulaire

1092	Austropotamobius pallipes	P	С	В	В	В
1083	Lucanus cervus	P	C	В	C	В

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION	EVALUATION DU SITE			
			Population	Conservation	Isolement	Globale
1903	Liparis loeselii	Р	С	В	C	В

3.2 - 3

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B=Oiseaux, M=Mammiferes, A=Amphibiens, R=Reptiles, F=Poissons, I=Invert'ebr'es, P=Plantes)

3.3 - 1

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats % couvert.

Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,

100

Couverture totale

100 %

Autres caractéristiques du site

Situé sur les deux départements savoyards entre les agglomérations d'Aix-les-Bains et d'Annecy, l'Albanais se présente comme une petite région vallonnée et bocagère encore fortement rurale, dont les paysages sont intermédiaires entre la plaine et la moyenne montagne.

Les nombreuses dépressions qui composent le relief sont à l'origine d'une forte densité de zones humides, dont une proportion importante est inscrite au réseau Natura 2000.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Ce réseau de zones humides comprend au total 43 zones humides situées dans l'Albanais, dont 14 en Savoie et 28 en Haute Savoie. Le site des étangs et marais de Crosagny - Beaumont est commun aux deux départements.

Le site est localisé sur deux domaines biogéographiques: alpin et continental.

Ce réseau de zones humides rassemble la plupart des types de végétation de marais neutro-alcalins présents dans les plaines des deux départements savoyards. Outre deux étangs riches en végétation aquatique et palustre, sont présents des basmarais, des grandes cariçaies, des molinaies, des sources tufeuses, ainsi que des faciès forestiers humides plus ou moins évolués jusqu'aux forêts alluviales.

Toutes ces zones ont des relations fonctionnelles importantes, en particulier pour la faune et l'hydrologie.

4.3. VULNERABILITE

- Urbanisation périphérique (enclavement)
- Dégradation de la qualité de l'eau des bassins-versants (agriculture intensive, rejets d'eaux usées industrielles ou domestiques)
- Réduction de l'alimentation en eau et assèchement (rabaissement de nappes par drainage ou incision de lits de cours d'eau)
- Evolution naturelle vers le boisement après interruption des pratiques de fauche
- Remblaiement sauvage.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Propriété privée, Association ou groupement.

4.6. DOCUMENTATION

- Document d'objectifs du site " Réseau de zones humides de l'Albanais " (décembre 2004)
- . Partie générale : description et analyse des problématiques de conservation.
- . 43 documents d'application.

Code du site:

FR8201772

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE % COUVERT.
FR05 9
FR15 12

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR05	MARAIS DES VILLARDS ET DU PARC	+	7
FR05	MARAIS ET ZONES HUMIDES DE MARCELLAZ- ALBANAIS	+	2
FR15	PNR DU MASSIF DES BAUGES	*	12

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
100	A B C	10	+ 0 -
140	A B C	20	+ 0 -
141	A B C	50	+ 0 -
803	A B C	5	+ 0 -
810	A B C	20	+ 0 -
870	A B C	5	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Deux conservatoires :

- Haute-Savoie : ASTERS

- Savoie : CPNS

Autres structures :

- Association des étangs et du moulin de Crosagny,
- Syndicat intercommunal pour la réhabilitation des étangs de Crosagny
- ACCA
- Communes.

GESTION DU SITE ET PLANS

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (définis dans le document d'objectifs)

- 1 Activités humaines sur les bassins versants et périmètres rapprochés des zones humides
- A proximité du site: maintenir et/ou améliorer la qualité des eaux d'alimentation des sites par des pratiques agricoles non intensives et la mise en place de réseaux d'assainissement.
- Entre les sites : empêcher l'enclavement urbain par une mise en cohérence des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux avec ces enjeux écologiques (maintien des corridors écologiques à dominante de prairie).
- 2. Zones humides
- Restaurer ou maintenir le fonctionnement hydraulique des zones humides : relèvement temporaire ou permanent de nappe par pose de seuils batardeaux...).
- Restaurer ou maintenir les formations végétales herbacées tout en recherchant une mosaïque de milieux : aquatiques, palustres, stades pionniers, prairies de fauche, roselières, fourrés humides, forêt alluviales... La restauration des prairies nécessitera un débroussaillement, suivi d'un dessouchage mécanique avant d'envisager une fauche périodique. Localement, recréation de petits milieux aquatiques, avec entretien de roselières. Localement, conservation de landes arbustives et de buissons isolés.
- Proscrire tout drainage, mise en culture, modification de la nature des sites.
- Limiter ou proscrire toute fertilisation.
- 3. Valorisation pédagogique
- Sensibilisation du public sur les zones humides se prêtant à ce type d'aménagement sans préjudice aux espèces et aux milieux.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager

- Maîtrise foncière et d'usage.
- Mesures contractuelles de gestion avec les agriculteurs et les propriétaires.

- Mesures réglementaires (APPB, ZAP...).
 Intégration du réseau Natura 2000 dans les documents d'urbanisme.
 Intégration du réseau dans les politiques de préservation des milieux naturels menées par la région et les départements.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

N° NATIONAL DE LA CARTE	ECHELLE	PROJECTION	DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)
IGN 53	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN 3332 OT	25000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN 3331 OT	25000	Lambert Conformal Centre (FR)	

^(*) Référence à l'existance de données numérisées

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

7/8 - 1

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE

4.7 - 1